

N° 05 – MARS 2020

INFORMATIONS STATISTIQUES

BILAN ET ÉTAT DE LA POPULATION DU CANTON DE GENÈVE EN 2019

Après avoir franchi le cap des 500 000 habitants mi-2018, la population résidante totale du canton continue de progresser en 2019 (+ 1,0 %). Cette croissance est plus soutenue qu'au cours des trois années précédentes (+ 0,7 % en 2018, + 0,9 % en 2017 et + 0,6 % en 2016). Elle est cependant assez nettement inférieure aux niveaux enregistrés en 2015 (+ 1,7 %) et en 2014 (+ 1,8 %). A fin 2019, la population résidante du canton s'établit à 506 765 habitants. Les étrangers en représentent 40 %.

En 2019, 65 % de la croissance démographique s'expliquent par le solde migratoire (arrivées moins départs ; + 3 278 personnes). Les 35 % restants sont dus au solde naturel (naissances moins décès) qui s'établit à 1 739 personnes.

On recense 155 personnes âgées de 100 ans ou plus à fin 2019 (28 hommes et 127 femmes).

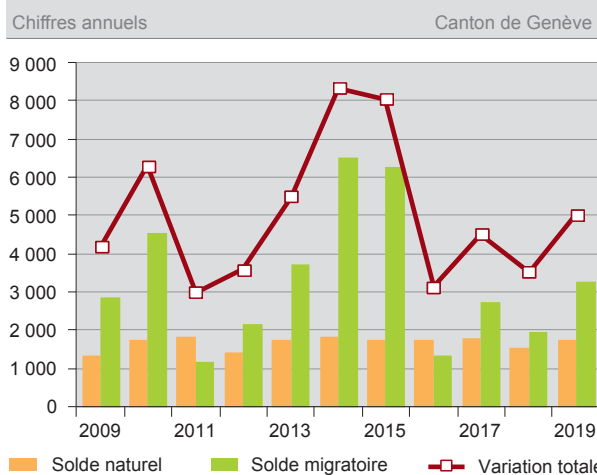
Bilan démographique selon l'origine, en 2019

Chiffres annuels	Canton de Genève		
	Suisses	Etrangers	Total
Population en début d'année	300 741	201 007	501 748
<i>Mouvement naturel</i>			
Naissances	3 067	2 044	5 111
Décès	2 645	727	3 372
Solde naturel	422	1 317	1 739
<i>Mouvement migratoire extérieur (1)</i>			
Immigrés	4 843	17 885	22 728
Emigrés	7 174	12 276	19 450
Solde migratoire	- 2 331	5 609	3 278
Changement d'origine	5 221	- 5 221	-
Variation totale	3 312	1 705	5 017
Population en fin d'année	304 053	202 712	506 765

(1) Personnes en provenance ou à destination de l'extérieur du canton.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Solde naturel et solde migratoire, depuis 2009 (1)



(1) Solde naturel : naissances - décès. Solde migratoire : immigrés - émigrés.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

REPRISE DE LA CROISSANCE DU NOMBRE D'ÉTRANGERS

Après une année de recul en 2016, puis deux années de très faible augmentation, la population résidente étrangère s'accroît de manière plus soutenue en 2019 : + 1 705 personnes supplémentaires (+ 0,8 %). Cela s'explique par un gain migratoire et un gain naturel élevés (respectivement + 5 609 et + 1 317 personnes).

A fin 2019, la population résidente étrangère s'élève à 202 712 personnes, soit 40,0 % de la population résidente totale du canton. Cette proportion est en baisse continue depuis 2014, année où elle atteignait 41,3 %. Six communes affichent une proportion supérieure à 40 % : Pregny-Chambésy (49 %), la ville de Genève (48 %), Vernier (44 %), Meyrin (44 %), Versoix (42 %) et le Grand-Saconnex (41 %).

PLUS DE FRANÇAIS QUE DE PORTUGAIS

Près des deux tiers des étrangers sont originaires de l'UE28/AELE, 8 % d'un autre pays européen et 27 % d'un autre continent. En 2019, les Français deviennent la communauté étrangère la plus importante du canton. Ils devancent désormais les Portugais, qui étaient en première position depuis 1994. Ce changement s'explique par le fait que, depuis 2015, le nombre de Portugais résidant dans le canton diminue, alors que le nombre de Français progresse fortement. Les Italiens et les Espagnols arrivent ensuite. Ces quatre nationalités représentent au total 104 168 habitants, soit 51 % de l'ensemble de la population étrangère.

En 2019, plus de la moitié (54 %) des résidents étrangers sont titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C), 31 % d'une autorisation de séjour (permis B) et 11 % sont des fonctionnaires internationaux et des membres de leur famille. Les 4 % restants sont des personnes relevant du domaine de l'asile ou des titulaires d'une autorisation de courte durée (permis L).

LA POPULATION SUISSE PROGRESSE SURTOUT GRÂCE AUX NATURALISATIONS

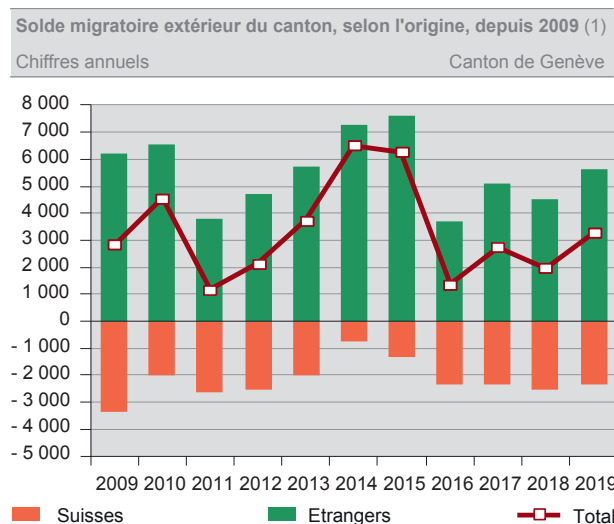
Après avoir dépassé pour la première fois les 300 000 personnes en 2018, la population résidente de nationalité suisse atteint 304 053 personnes à fin 2019, soit 3 312 personnes supplémentaires en une année. Cette progression est due aux naturalisations (5 221) qui, si elles réduisent la hausse de la population étrangère, contribuent d'autant à la croissance de la population suisse. En revanche, le jeu des migrations ne permet pas de faire augmenter cette population, les Suisses étant plus nombreux à quitter le canton qu'à s'y établir.

En 2019, le taux brut de naturalisation est de 2,7 %. S'il est un peu plus élevé que celui enregistré en 2018 (2,6 %), il est bien en dessous de ceux de 2015 à 2017, supérieurs à 3 %. Cela s'explique notamment par l'entrée

en vigueur début 2018 de la révision de la loi sur la nationalité, qui rend plus contraignante l'obtention de la nationalité suisse¹.

LE GAIN MIGRATOIRE À NOUVEAU ÉLEVÉ

En 2019, le solde migratoire (+ 3 278 personnes) retrouve un niveau assez élevé en comparaison historique. Il est le principal moteur de la croissance démographique du canton.



(1) Solde migratoire: immigrants - émigrés

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Cet excédent s'explique par le gain migratoire étranger uniquement, qui s'élève à 5 609 personnes, dont 2 431 ressortissants de l'UE28/AELE. En effet, comme chaque année depuis 1981, le solde migratoire est négatif pour les Suisses en 2019 (- 2 331).

En 2019, 22 728 personnes sont arrivées de l'extérieur du canton (d'un autre canton suisse ou d'un autre pays) pour s'installer à Genève. Cet effectif est en légère hausse par rapport à celui de 2018 (21 607 immigrants), mais il est faible en comparaison historique. Les nationalités les plus représentées correspondent aux pays suivants : la Suisse (21 %), la France (18 %), l'Italie (6 %), l'Espagne (4 %), le Portugal (4 %), le Royaume-Uni (3 %) et les États-Unis (3 %).

Les deux tiers des immigrants étrangers ont un permis B, 13 % un permis L et 5 % un permis C. De leur côté, les diplomates, fonctionnaires internationaux et membres de leur famille constituent 13 % des arrivées d'étrangers et les personnes relevant du domaine de l'asile 2 %.

Les immigrants titulaires d'un permis B (11 927 personnes) s'établissent dans le canton principalement pour travailler (45 % d'entre eux), dans le cadre du regroupement familial (27 %) ou pour se former (15 %).

¹ A partir du 1^{er} janvier 2018, seuls les étrangers titulaires d'un permis d'établissement peuvent accéder à la naturalisation.

Les immigrés ayant un permis L de courte durée (2 392 personnes) s'installent essentiellement pour travailler (51 % du total) ou pour se former (37 %).

Globalement, en 2019, les arrivées au motif du regroupement familial sont proportionnellement moins nombreuses que ces dernières années (20 % contre 24 %).

Les immigrés sont majoritairement en âge de travailler : 56 % sont âgés de 20 à 39 ans et 21 % de 40 à 64 ans, ce qui contribue à compenser les effets du vieillissement de la population. Cela se vérifie par exemple au travers du rapport de dépendance de la population âgée de 65 ans ou plus², qui se modifie si l'on intègre ou non ces nouveaux arrivants. En 2019, il est de 26 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. Il passerait à 28 pour 100 si l'on écarte les immigrés du calcul.

LE RALENTISSEMENT DE L'ÉMIGRATION SE POURSUIT

Pour la quatrième année consécutive, l'émigration s'érode. En 2019, 19 450 personnes ont quitté le canton. Si la baisse est peu marquée par rapport aux deux dernières années, elle l'est en comparant à une période plus longue. En effet, entre 2004 et 2015, à l'exception de 2014, plus de 20 000 personnes ont quitté le canton chaque année. Si le nombre de départs de Suisses (7 174) est relativement stable depuis 2015, les étrangers continuent à être de moins en moins nombreux à quitter le canton : 12 276 en 2019, contre 14 203 en 2015.

UN GAIN NATUREL ÉLEVÉ

En 2019, le nombre de naissances atteint 5 111. Il est élevé, de l'ordre de ceux enregistrés en 2016 et 2017. Le nombre de décès est également important (3 372). Il est légèrement supérieur à la moyenne des cinq dernières années (3 352 décès).

Ainsi, le solde naturel atteint 1 739 personnes en 2019. Il est plus important pour les étrangers (+ 1 317) que pour les Suisses (+ 422). Cette différence s'explique essentiellement par le faible nombre de décès d'étrangers (727). Schématiquement, le jeu des naturalisations fait que nombre d'étrangers meurent en tant que Suisses.

² Rapport entre l'effectif de la population âgée de 65 ans ou plus et l'effectif de la population en âge de travailler (20-64 ans).

³ Par ordre de taille décroissant : Genève, Vernier, Lancy, Meyrin, Carouge, Onex, Thônex, Versoix, Chêne-Bougeries, Grand-Saconnex, Veyrier, Plan-les-Ouates et Bernex.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine de la population peuvent être consultés sur le site Internet de l'OCSTAT :

- [Etat et évolution de la population \(https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=01_01\)](https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=01_01)
- [Migration et intégration \(https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=01_02\)](https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=01_02)

ÉVOLUTION DANS LES COMMUNES

Fin 2019, comme depuis fin 2015, 13 des 45 communes du canton comptent plus de 10 000 habitants³. Elles regroupent 427 303 personnes, soit 84 % de la population du canton. Ces 13 communes ont vu leur population augmenter de 1,1 % en une année, soit un rythme similaire à l'ensemble du canton (+ 1,0 %).

Dix-sept communes perdent des habitants en 2019. Les baisses les plus marquées sont enregistrées à Avully (- 40), Plan-les-Ouates (- 39) et Jussy (- 34). A l'opposé, la ville de Genève connaît la plus forte augmentation (+ 2 259), devant Lancy (+ 475), Meyrin (+ 462), Chêne-Bougeries (+ 310), Veyrier (+ 275) et Carouge (+ 251).

Deux types de mouvements migratoires sont distingués dans les communes : avec l'extérieur du canton ou intercommunaux. Ceux avec l'extérieur du canton (+ 3 278 personnes dans l'ensemble du canton) représentent un gain de 2 620 habitants pour la ville de Genève.

Au jeu des mouvements intercommunaux, soit des personnes qui quittent une commune du canton pour une autre, la ville de Genève perd 1 246 habitants et Carouge 126. D'autres communes en gagnent comme Meyrin (+ 416), Veyrier (+ 321), Chêne-Bougeries (+ 309) et Lancy (+ 195).

Schématiquement, les personnes en provenance de l'extérieur du canton s'installent en ville de Genève, tandis que les personnes qui déménagent à l'intérieur du canton quittent la ville de Genève pour s'établir dans les communes périphériques.